



Olivette et Jardin de Langel

CONTRAT DE LOCATION SALLE

Nom-Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Objet : location de la salle au Domaine Olivette et Jardin de Langel pour un événement qui se déroulera le

Contrat passé entre la famille OSPITAL et la famille

La famille OSPITAL s'engage :

à mettre à la disposition de la famille

et de leurs invités :

- la salle de réception propre et éclairée
- deux frigos dans l'annexe
- chaises et tables de la salle

- la cuisine et pièce annexe en accès restreint professionnel
(option à cocher si souhaitée)

La famille

s'engage :

- à respecter les lieux (prendre notamment garde au risque d'incendie, ne pas jeter les mégots par terre)
- avoir souscrit une assurance responsabilité civile location salle 120m² et extérieurs (fournir attestation)
- rendre la salle vide de tous déchets ; les extérieurs occupés dans leur état initial – évacuer les déchets et poubelles (y compris si forfait ménage souscrit)
- rendre la salle en bon état et propre

Durée et prix de la location (options à cocher)

<input type="checkbox"/>	Forfait weekend (obligatoire pour les mariages) : de la veille à midi jusqu'au lendemain à 17h	1 000€
<input type="checkbox"/>	Forfait soirée : de midi jusqu'au lendemain à midi	500€
<input type="checkbox"/>	Forfait journée : de 9h à 21h maximum	350€
<input type="checkbox"/>	Forfait cuisine weekend (accès pro traiteur)	250€
<input type="checkbox"/>	Forfait cuisine soirée ou journée (accès pro traiteur)	150€
<input type="checkbox"/>	Forfait ménage (optionnel – sinon prévoir les produits adéquats)	90€
<input type="checkbox"/>	Forfait weekend 1 800€ (salle, cuisine, parc, gîte et chambre pour la nuitée du samedi soir – ménage inclus)	1 800€

Le prix total de la location est de



Olivette et Jardin de Langel

La consommation électrique pour l'utilisation du chauffage/climatisation est incluse dans la limite de 20kW. Au-delà, elle est facturée à prix coûtant sur relevé de compteur avant/après la location, au prix de 0,30€ kW/h. Les portes de la salle devront être fermées en cas d'utilisation du chauffage ou de la climatisation.

La sonorisation devra être adaptée à la salle qui n'a pas besoin d'un matériel amplifié important. Les basses devront être réglées au minimum et le son devra être diminué à partir de 2h du matin.

Modalités de paiement : espèce ou chèque à l'ordre de M. Ospital.

1er versement à la signature du contrat correspondant à 25 % de la somme totale (arrhes non remboursables), soit

Le règlement de la location, ainsi qu'un chèque de caution de 300€ (600€ si option cuisine) à l'ordre de M. Ospital sera demandé au moment de la prise de possession des lieux.

Le chèque de caution ne sera pas mis à l'encaissement. Il sera restitué dans la semaine qui suit l'événement en main propre, déduction faite des frais de réparation des dégâts dûment constatés qui auraient pu être occasionnés sur les installations des lieux mis à disposition.

Signature des contractuels précédée de la mention lu et approuvé.

Fait en 2 exemplaires. Retourner un exemplaire signé.

Famille OSPITAL

Famille